

États financiers intermédiaires (non audité) du

Fonds VDV Lysander

Pour le semestre clos le 30 juin 2016



Cette page est intentionnellement laissée en blanc.

FONDS VDV LYSANDER

Table des matières	Page
États de la situation financière	1
État du résultat global.....	2
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
Tableau des flux de trésorerie	4
Annexe du portefeuille	5-6
Notes annexes	7-17

Fonds VDV Lysander

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Actifs		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	1 700 023	1 374 383
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 439	294 018
Remboursements à recevoir	11 403	9
Intérêts et dividendes courus	4 307	3 580
Montant à recevoir des courtiers en placement	—	4 968
Total de l'actif	1 721 172	1 676 958
Passifs		
Charges à payer	3 114	1 526
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	133	151
Montant à payer à des courtiers en placement	—	10 532
Total du passif	3 247	12 209
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 717 925	1 664 749
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	4 594	5 059
Série D	4 615	5 064
Série F	1 708 716	1 654 626
Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 717 925	1 664 749
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	500	500
Série D	501	501
Série F	185 305	163 606
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	9,18	10,11
Série D	9,22	10,11
Série F	9,22	10,11
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	1 844 888	1 345 760

Au nom de Lysander Funds Limited, à titre de gestionnaire et de fiduciaire,



Administrateur



Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds VDV Lysander

État intermédiaire du résultat global

Pour la période close le

30 juin 2016

\$

Produits

Intérêts aux fins de distribution	11 255
Revenu de dividendes	12 161
Profit (perte) réalisé(e) et latent(e) sur les placements	
Profit net réalisé sur les placements vendus	10 102
Profit net de change réalisé	3 553
Variation de la plus-value latente des devises	25
Variation de la plus-value latente des contrats à terme	18
Variation de la (moins-value) latente des placements	(172 785)
Total du bénéfice d'exploitation	(135 671)

Charges

Honoraires d'audit	8 014
Frais de gestion	7 219
Frais de dépôt	3 369
Frais de garde	1 049
Coûts de transaction	703
Frais d'administration du Fonds	616
Retenue d'impôt	562
Frais généraux	487
Frais juridiques	412
Frais liés au comité d'examen indépendant	83
Frais bancaires	21
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	12
Total des charges d'exploitation	22 547

Remboursement des charges (11 394)

(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (146 824)

(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série

Série A	(465)
Série D	(449)
Série F	(145 910)
	(146 824)

(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Série A	(0,93)
Série D	(0,90)
Série F	(0,81)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds VDV Lysander

État intermédiaire de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour la période close le	30 juin 2016
	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	1 664 749
(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(146 824)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(726)
	(726)
Opérations sur les parts rachetables :	
Produit de l'émission de parts rachetables	
Série F	200 000
	200 000
Coût des parts rachetées	—
Distributions réinvesties	
Série F	726
	726
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	53 176
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	1 717 925
Série A	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	5 059
(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(465)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
	—
Opérations sur les parts rachetables :	
	—
(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	(465)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	4 594
Série D	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	5 064
(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(449)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
	—
Opérations sur les parts rachetables :	
	—
(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	(449)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	4 615
Série F	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	1 654 626
(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(145 910)
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(726)
	(726)
Opérations sur les parts rachetables :	
Produit de l'émission de parts rachetables	200 000
Distributions réinvesties	726
	200 726
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	54 090
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	1 708 716

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds VDV Lysander

Tableau intermédiaire des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période close le

30 juin 2016

\$

Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation

Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(146 824)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :	
(Profit net) réalisé à la vente de placements	(10 102)
Variation de la moins-value latente des placements	173 488
Variation de la (plus-value) latente des devises	(25)
Achat de placements	(561 057)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	72 031
Montant à recevoir des courtiers en placement	4 968
Charges à payer	1 588
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	(18)
Intérêts et dividendes courus	(727)
Montant à payer à des courtiers en placement	(10 532)
Remboursements à recevoir	(11 394)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(488 604)

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Produit de l'émission de parts rachetables	200 000
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	200 000

Profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	25
(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(288 604)
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, au début	294 018
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	5 439

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds VDV Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2016

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Actions asiatiques (1,35 %)		
1 000 Nintendo Co Ltd, CAAE (\$ US)	24 572	23 130
	24 572	23 130
Obligations (14,54 %)		
9 000 Blackberry Ltd., 6 %, 13 novembre 2020 (\$ US)	15 294	12 081
4 000 BNS, obligations à taux variable, 20 avril 2018 (CDOR trimestriel +60)	4 013	4 014
4 000 Bombardier Inc., 6 %, 15 octobre 2022 (\$ US), 144A	3 779	4 501
19 000 Bombardier Inc., 7,50 %, 15 mars 2025 (\$ US), 144A	19 047	21 504
8 000 Central 1 Credit Union, obligations à taux variable, 1 ^{er} mai 2017 (CDOR à trois mois +45)	7 997	8 008
14 000 Cogeco Câble Inc., 5,15 %, 16 novembre 2020	15 533	15 468
20 000 Enbridge Inc., obligations à taux variable, 13 mars 2017 (CDOR trimestriel +45)	19 814	19 935
21 000 GE Capital Canada, obligations à taux variable, 15 février 2022 (CDOR trimestriel +35)	20 265	20 357
12 000 Kraft Canada Inc., obligations à taux variable, 6 juillet 2020 (CDOR trimestriel +105)	11 870	11 989
9 350 Nav Canada (amort), 7,56 %, 1 ^{er} mars 2027	12 085	12 251
7 218 Postmedia Network Inc. (amort), 8,25 %, 16 août 2017	6 857	6 271
33 000 Banque Royale du Canada, obligations de sociétés, obligations à taux variable, 23 mars 2020 (CDOR à trois mois +36)	32 617	32 851
17 000 Shaw Communications Inc., 6,75 %, 9 novembre 2039	20 199	21 320
2 000 Teck Resources Ltd., 6,25 %, 15 juillet 2041 (\$ US)	1 855	1 860
20 000 TransCanada Pipeline, 4,55 %, 15 novembre 2041 2041	20 256	21 696
5 000 TransCanada Pipelines, obligations à taux fixe et variable, 6,35 %, 15 mai 2017-2067 (\$ US)*	4 578	4 618
6 100 Tuckamore Capital Management Inc., 10 %, 23 mars 2026	6 100	5 338
2 000 Tuckamore Capital Management Inc., 10 %, 23 mars 2026 (RESTREINTS)	2 000	1 750
6 000 Tuckamore Capital Management Inc., 8 %, 23 mars 2026	6 000	6 000
17 318 Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, 9,25 %, 30 novembre 2018	18 206	18 076
	248 365	249 888
Actions canadiennes (38,42 %)		
11 200 Blackberry Ltd.	113 134	97 104
67 200 Bombardier Inc.	81 517	130 368
2 100 Canfor Pulp Products Inc.	21 751	21 693
23 200 Groupe Restaurants Imvescor Inc.	49 758	62 640
6 526 Société Financière Manuvie	130 028	115 314
16 800 Second Cup Ltd.	48 182	45 024
1 100 SNC-Lavalin	44 239	59 686
10 786 Torstar Corp.	31 824	17 689
67 600 Tuckamore Capital Management Inc.	10 532	6 084
5 700 Pages Jaunes Limitée	99 115	104 424
	630 080	660 026
Actions européennes (10,71 %)		
7 600 Commerzbank AG, actions ordinaires	105 343	64 800
21 716 Lloyds Banking Group PLC	28 213	20 221
27 200 Royal Bank of Scotland Group PLC – London	150 933	80 398
6 573 Unicredit SPA	49 344	18 587
	333 833	184 006

Fonds VDV Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2016

(suite)

Valeur nominale/nombre d'actions				Coût moyen \$	Juste valeur \$
Titres à revenu fixe étrangers (5,49 %)					
15 000	Commerzbank AG, obligations à taux variable de rang inférieur, 15 décembre 2016 (CDOR trimestriel +88)			14 850	14 963
18 000	Heathrow Funding Limited, 4,0 %, 3 juillet 2019			19 194	19 096
5 000	Lloyds Bank PLC, 10,125 %, 16 décembre 2016-2021			5 300	5 184
6 000	Met Life, obligations à taux variable, 25 septembre 2017 (CDOR trimestriel +102)			6 036	6 032
18 000	Navient Corp, 5,875 %, 25 mars 2021 (\$ US)			22 697	22 201
2 000	Royal Bank of Scotland PLC, obligations à taux variable (CDOR à trois mois +148), perpétuelles			1 965	2 002
18 000	Royal Bank of Scotland PLC, de rang inférieur, 10,50 %, 16 mars 2017-2022			19 710	18 899
4 000	Tennessee Gas Pipeline, 8,375 %, 15 juin 2032 (\$ US)			5 781	5 912
				95 533	94 289
Placements privés (7,46 %)					
27 935	Access Justice Durham (amort), 5,015 %, 31 août 2039			31 673	33 034
24 104	Green Timbers LP (amort), 6,838 %, 30 juin 2037			31 149	32 066
16 000	Honda Canada Finance Inc, obligations à taux variable, 3 décembre 2018 (CDOR trimestriel +65)			16 005	16 054
26 017	ORNGE Issuer Trust (amort), 5,727 %, 11 juin 2034			30 887	31 806
15 000	WTH Car Rental ULC (AVIS), 2,542 %, 20 août 2019			15 227	15 161
				124 941	128 121
Actions américaines (20,99 %)					
800	Apple Inc.			119 678	99 472
150	CIT Group Inc.			6 122	6 227
1 300	GoPro Inc.			19 594	18 282
3 800	Navient Corp.			60 893	59 074
10 900	SLM Corp			99 311	87 631
150	Stryker Corp.			19 857	23 383
700	Wal-Mart Stores Inc.			62 109	66 494
				387 564	360 563
Total du portefeuille (98,96 %)				1 844 888	1 700 023
Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,31 %)					5 439
Autres actifs moins les passifs (0,73 %)					12 463
Actif net					1 717 925

Contrats de change à terme

Type	Date d'échéance	Devise	Montant en devises	Montant du contrat		Plus-value (moins-value) latente
				\$ CA	Montant	
			\$	\$	\$	\$
Vente	2016-09-21	Dollars américains	21 000			
		Dollars canadiens		26 995	27 128	(133)
Total du montant à payer au titre des contrats de change à terme						(133)

La contrepartie est CIBC et elle affiche une notation de crédit de A+.

Fonds VDV Lysander

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 100 York Boulevard, Suite 501, Richmond Hill (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Se reporter à la section a) des notes annexes propres au Fonds.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers semi-annuels ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire* et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes complémentaires du Fonds.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer/recevoir à des courtiers en placement, les montants à payer/recevoir relativement aux contrats de change à terme et les charges à payer. Les intérêts courus sont désignés à titre de prêts et créances et présentés au coût amorti. Les charges à payer sont désignées à titre de passifs financiers et présentées au coût amorti. En raison de la nature à court terme de ces actifs et de ces passifs financiers, leur valeur comptable s'approche de la juste valeur.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale, soit à la date de transaction. Le Fonds classe son placement dans les titres de créance, les titres de participation et les dérivés à titre d'actifs financiers ou de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Au moment de leur établissement, ces actifs et passifs financiers sont détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme. Tous les dérivés sont également inclus dans cette catégorie. Le Fonds ne classe aucun dérivé à titre de couverture dans une relation de couverture.

Les actifs ou passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de leur établissement sont ceux qui sont gérés et dont la performance est évaluée d'après la méthode de juste valeur conformément à la stratégie de placement du Fonds, telle qu'elle est documentée dans son prospectus simplifié, et l'information liée à ces actifs et passifs financiers est évaluée par la direction du Fonds d'après la juste valeur et d'autres informations financières pertinentes. Tous les autres actifs et passifs financiers, y compris les parts rachetables, sont évalués au coût amorti.

Fonds VDV Lysander

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations. La hiérarchie se compose des niveaux ci-dessous (se reporter à la section e) des notes annexes propres au Fonds pour des renseignements sur la hiérarchie de la juste valeur).

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (tels que des dérivés et des titres cotés en Bourse) est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine le prix situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent la comparaison avec des opérations récentes conclues dans des conditions normales de concurrence, l'utilisation de modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché en optimisant l'utilisation des données de marché et en se fiant le moins possible aux données spécifiques à l'entité.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de la distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de la distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à échéance ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à échéance.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Fonds VDV Lysander

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net (la perte nette) réalisé(e) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues, auquel cas les profits et les pertes réalisés sont équivalents à la prime reçue en plus des profits ou des pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, la direction doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications aux estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période ou au cours de la période où elles surviennent et de toute période ultérieure visée par les modifications si ces dernières touchent à la fois la période considérée et des périodes ultérieures.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de chaque Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les revenus et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Fonds VDV Lysander

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie d'investissement à participation unitaire aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers. Se reporter à la section h) des notes annexes propres au Fonds.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre ou chaque mois (veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds) et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, la direction se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, la direction a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie au moyen de sources de prix du marché réputées fiables (comme des agences d'évaluation) ou des prix indicatifs de teneurs de marché. Les cours non officiels obtenus des sources de prix peuvent être indicatifs et non exécutoires.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si l'activité du Fonds consiste ou non à investir sur la base d'un rendement global dans le but d'appliquer l'option de la juste valeur aux actifs financiers conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Parmi les jugements les plus importants, il faut déterminer quels placements sont détenus à des fins de transaction et si ceux qui ne le sont pas peuvent être classés comme initialement à la juste valeur.

Modifications futures des normes comptables

IFRS 9, *Instruments financiers* :

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, norme publiée pour la première fois en novembre 2009 qui réunit les étapes de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture qui composent le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 établit une approche basée sur les principes pour le classement des actifs financiers, en fonction du modèle économique d'une entité et de la nature des flux de trésorerie de l'actif. La norme présente un modèle de dépréciation prospectif des actifs financiers qui pourra s'appliquer à tous les instruments financiers assujettis à la comptabilisation de la dépréciation et qui nécessitera la comptabilisation, en temps plus opportun, des pertes de crédit attendues. Enfin, la norme introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture afin de mieux harmoniser la comptabilisation des relations de couverture avec la gestion du risque. IFRS 9 entrera en vigueur pour le Fonds le 1^{er} janvier 2018. Le Fonds détermine actuellement l'incidence des modifications sur les états financiers.

Fonds VDV Lysander

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais du comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, les frais de communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A ou de série A5 rachetables, le cas échéant. Se reporter à la section b) des notes annexes propres au Fonds.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative. Se reporter à la section c) des notes annexes propres au Fonds.

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion, tel qu'il est expliqué à la section d) des notes annexes propres au Fonds.

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des honoraires de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,50 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts de série A et de série F qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds. Se reporter à la section d) des notes annexes propres au Fonds pour des renseignements sur les autres transactions entre parties liées.

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur, qui figure à la section e) des notes annexes propres au Fonds, présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015. Les instruments financiers du Fonds classés par catégorie se trouvent à la section f) des notes annexes propres au Fonds.

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Fonds VDV Lysander

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties. Se reporter à la section g) des notes annexes propres au Fonds.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts au comptant. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins. Se reporter à la section g) des notes annexes propres au Fonds.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important. Se reporter à la section g) des notes annexes propres au Fonds.

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme, au besoin. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important. Se reporter à la section g) des notes annexes propres au Fonds.

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de participation. En pratique, les résultats réels différeront de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important. Se reporter à la section g) des notes annexes propres au Fonds.

Fonds VDV Lysander

Notes annexes propres au Fonds au 30 juin 2016 (non audité)

a) Constitution du Fonds

Le Fonds VDV Lysander (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 20 novembre 2015 (la « déclaration de fiducie »). Le siège social du Fonds est situé au 100 York Boulevard, Suite 501, Richmond Hill (Ontario).

Le Fonds a été constitué par le gestionnaire dans le but d'acquérir et de détenir un portefeuille (le « portefeuille ») composé principalement de titres à revenu fixe et de titres de participation.

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun.

b) Frais de service

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,75 % pour les parts de série A et 0,10 % pour les parts de série D, à l'exclusion des taxes applicables.

c) Émission et rachat de parts

Au cours de la période close le 30 juin 2016, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

	Série A
	30 juin 2016
Parts en circulation, au début	500
Émission de parts rachetables	—
Rachat de parts rachetables	—
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	—
Parts en circulation, à la fin	500
	Série D
	30 juin 2016
Parts en circulation, au début	501
Émission de parts rachetables	—
Rachat de parts rachetables	—
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	—
Parts en circulation, à la fin	501
	Série F
	30 juin 2016
Parts en circulation, au début	163 606
Émission de parts rachetables	21 623
Rachat de parts rachetables	—
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	76
Parts en circulation, à la fin	185 305

Fonds VDV Lysander

Notes annexes propres au Fonds au 30 juin 2016 (non audité)

d) Transactions entre parties liées

Au 30 juin 2016, les actionnaires du gestionnaire et du gestionnaire de portefeuille, ainsi que certains membres de la famille immédiate et employés de ces actionnaires, détenaient une participation de 20,2 % dans le Fonds (9,7 % au 31 décembre 2015).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,50 % pour les parts de série A, jusqu'à 0,85 % pour les parts de série D et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

e) Hiérarchie de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des instruments financiers du Fonds, par catégorie, selon une hiérarchie de la juste valeur présentée à la note 3, au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015 :

Actifs financiers à la juste valeur au 30 juin 2016				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Placements				
Titres de participation	1 227 725	—	—	1 227 725
Titres à revenu fixe	472 298	—	—	472 298
	1 700 023	—	—	1 700 023

Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2015				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Placements				
Titres de participation	974 074	—	—	974 074
Titres à revenu fixe	400 309	—	—	400 309
	1 374 383			1 374 383

Fonds VDV Lysander

Notes annexes propres au Fonds au 30 juin 2016 (non audité)

f) Instruments financiers par catégorie

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des instruments financiers du Fonds, par catégorie, au 30 juin 2016 :

Actifs	Actifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net (\$)	Prêts et créances (\$)	Total (\$)
- Titres à revenu fixe	472 298	—	472 298
- Titres de participation	1 227 725	—	1 227 725
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	5 439	5 439
- Remboursements à recevoir	—	11 403	11 403
- Intérêts courus	—	4 307	4 307
Total	1 700 023	21 149	1 721 172

Passifs	Passifs financiers détenus à des fins de transaction (\$)	Passifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net (\$)	Autres passifs financiers (\$)	Total (\$)
- Montant à payer au titre des contrats de change à terme	133	—	—	133
- Charges à payer	—	—	3 114	3 114
Total	133	—	3 114	3 247

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des instruments financiers du Fonds, par catégorie, au 31 décembre 2015 :

Actifs	Actifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net (\$)	Prêts et créances (\$)	Total (\$)
- Titres à revenu fixe	400 309	—	400 309
- Titres de participation	974 074	—	974 074
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	294 018	294 018
- Montant à recevoir des courtiers en placement	—	4 968	4 968
- Remboursements à recevoir	—	9	9
- Intérêts courus	—	3 580	3 580
Total	1 374 383	302 575	1 676 958

Passifs	Passifs financiers détenus à des fins de transaction (\$)	Passifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net (\$)	Autres passifs financiers (\$)	Total (\$)
- Montant à recevoir des courtiers en placement	—	—	10 532	10 532
- Montant à payer au titre des contrats de change à terme	151	—	—	151
- Charges à payer	—	—	1 526	1 526
Total	151	—	12 058	12 209

Fonds VDV Lysander

Notes annexes propres au Fonds au 30 juin 2016 (non audité)

g) Gestion du risque

Risque de crédit

Au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

	30 juin 2016 (%)	31 décembre 2015 (%)
AAA	2,8	1,4
AA	1,3	0,8
A	10,6	10,3
BBB	4,9	4,3
BB	3,4	3,3
B	2,7	2,7
CCC	0,4	—
Sans notation	1,5	1,1

Risque de liquidité

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015 :

30 juin 2016	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	—	133	—
Charges à payer	—	3 114	—
31 décembre 2015	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Montant à payer à des courtiers en placement	10 532	—	—
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	—	151	—
Charges à payer	—	1 526	—

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements :

		Moins de 1 an (\$)	De 1 an à 5 ans (\$)	Plus de 5 ans (\$)
Exposition au risque de taux d'intérêt	30 juin 2016	66 989	179 294	226 015
	31 décembre 2015	23 721	168 428	208 160

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 30 juin 2016, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du portefeuille aurait diminué ou augmenté d'environ 21 726 \$ (19 615 \$ au 31 décembre 2015).

Fonds VDV Lysander

Notes annexes propres au Fonds au 30 juin 2016 (non audité)

Risque de change

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (après couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

Devise	30 juin 2016	31 décembre 2015
Dollar américain	26,7 %	16,2 %
Autres	10,7 %	16,0 %

Au 30 juin 2016, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, de 0,4 % (0,03 % au 31 décembre 2015).

Risque de prix

Au 30 juin 2016, 71,5 % (58,5 % au 31 décembre 2015) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de participation. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2016, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 61 386 \$ (48 704 \$ au 31 décembre 2015).

h) Imposition

Le Fonds a un montant de 2 837 \$ au titre des pertes en capital nettes qui peut être porté en réduction des gains en capital des périodes futures (2 837 \$ au 31 décembre 2015).



100 York Boulevard, Suite 501
Richmond Hill (Ontario)
L4B 1J8

www.lysanderfunds.com